

# DEVELOPPER UNE APPROCHE PAR COMPETENCES DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESIONNEL... OUI, MAIS AVEC QUELS OUTILS ?

**Boutheina BEN LAMINE**

Service de Méthodologie de l'Enseignement

ULg

**Josette CHARLIER**

Formation en cours de carrière

Depuis septembre 2000, les professeurs de qualification de l'enseignement technique et professionnel appliquent les nouveaux programmes conçus selon l'approche par compétences. Le développement de cette approche requiert à tous les niveaux de multiples conditions. Au niveau «enseignant», la littérature canadienne et européenne met notamment l'accent sur la nécessité de construction/utilisation d'outils permettant l'organisation et l'évaluation/régulation d'activités d'apprentissage, activités s'articulant autour des nouvelles pédagogies et favorisant, chez l'élève, la compréhension et la gestion de son parcours scolaire.

Dans la perspective de la mise en place du décret «Missions» et en intégrant les travaux de la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications, l'ASBL «Formation en cours de Carrière» (FCC) avec l'aide du Fonds Social Européen développe un projet intitulé : «Ecole – Compétences – Entreprise» initié depuis septembre 2001. Celui-ci a pour objectif de faciliter l'implantation et l'utilisation des profils de formation par la co-construction avec les enseignants d'outils pédagogiques (matrice d'objets de formation, situation d'apprentissage, carnet de l'élève et guide d'évaluation) élaborés selon l'approche par compétences et s'inspirant du modèle canadien en la matière.

Jusqu'à présent, le déroulement du projet a compté trois temps principaux.

Un premier temps a été consacré à la formation de chargés de mission à l'élaboration d'outils favorisant l'implantation de l'approche par les compétences au travers des profils de formation. Ce volet a été pris en charge par le Service de Méthodologie de l'Enseignement (SME) de l'Université de Liège.

Dans un deuxième temps, les chargés de mission ont formé et forment encore les enseignants de qualification à ces outils et à leur implantation dans les classes. Parallèlement, le projet prévoit un réajustement et une régulation de ses activités. Les enseignants évaluent systématiquement<sup>11</sup> les formations suivies.

Dans un troisième temps, la FCC a commandité au SME un accompagnement dans le réajustement et la régulation du dispositif en cours afin d'identifier les conditions à rencontrer pour une utilisation optimale des outils dans les classes.

La communication présentera :

- le dispositif mis en place par la FCC;
- les outils co-construits avec les enseignants et leur taux d'utilisation;
- quelques résultats relatifs à l'utilisation de ces outils dans les classes.

---

<sup>11</sup> Au moyen d' une grille d'évaluation construite par la FCC.

## **Le dispositif mis en place par la FCC**

Ce dispositif est porté par 11 chargés de mission, détachés de l'enseignement technique et professionnel et pour la plupart professeurs de cours technique ou de pratique professionnelle.

De septembre 2001 à juin 2002, les formations des enseignants<sup>12</sup> par les chargés de mission ont été organisées pendant cinq jours répartis comme suit :

- jour de sensibilisation à l'approche par compétences;
- jours de formation-action consacrés à la co-construction d'outils instrumentant et facilitant l'implantation des profils de formation dans les classes.

De septembre 2002 à juin 2003, et suite à une première régulation, l'organisation de la formation a connu des changements. Il s'agit toujours de 5 jours de formation répartis de la façon suivante :

- jours de sensibilisation aux profils de qualification et de formation et à la présentation des outils instrumentant l'approche par les compétences. Ces journées proposent aussi une visite en entreprise;
- jours de formation-action, toujours consacrés à la co-construction des outils en question.

## **Les outils construits**

La matrice d'objets de formation (MOF) est une grille d'analyse des compétences déclinées dans le profil de formation. Elle traduit de manière explicite les compétences ayant trait au métier, appelées compétences particulières (CP), prévues dans les heures de pratique professionnelle ou de laboratoire. Les compétences générales (CG) sont d'ordre technologique, scientifique ou de communication. Elles sont indispensables à l'acquisition des CP. Elles sont sous-tendues par les blocs des cours techniques et généraux. La particularité de cette grille est qu'elle permet de visualiser de manière systémique et globale toute la formation. Les CP sont acquises selon un processus de travail traduit à partir de l'exécution du métier en contexte réel. Elles sont liées aux CG par des liens qui peuvent être : d'application, si les notions développées sont indispensables à l'acquisition de la compétence en question ou fonctionnels, si les liens exprimés entre les compétences favorisent la transversalité des acquis à d'autres situations d'apprentissage.

La situation d'apprentissage illustrant l'acquisition d'une compétence est introduite à l'élève au travers d'une «situation problème» inspirée du contexte réel de travail. Elle traduit de manière explicite les différents liens d'application et/ou fonctionnels présentés dans la MOF. Ainsi, pour l'élève, la référence aux savoirs, savoir-faire et attitudes n'est plus chose abstraite. L'enseignant l'aide à se référer, pour résoudre le problème qui lui est posé, aux notions développées d'une part dans sa propre discipline et d'autre part dans celles de ses collègues.

Le carnet de l'élève est construit en parallèle avec la situation d'apprentissage. Il explicite les séquences d'apprentissage et les ressources nécessaires. Il a pour objectif de permettre à l'élève de gérer ses apprentissages en développant sa recherche d'informations, son esprit de synthèse et enfin, reconstruire l'itinéraire de ses acquis en articulant les apports des différents cours.

Le guide d'évaluation permet de justifier l'acquisition ou non de la compétence pour chaque élève. Il définit les critères d'évaluation en rapport avec les compétences du programme et au regard des

---

<sup>12</sup> Les enseignants s'inscrivent volontairement aux formations.

situations d'apprentissage proposées. Il permet de répertorier les compétences envisagées et développées dans les programmes et /ou dans le profil de formation.

## L'utilisation de ces outils

Dans le cadre de l'accompagnement des chargés de mission dans le réajustement<sup>13</sup> et la régulation du dispositif de formation en cours, le SME a interrogé tous les enseignants (375), ayant participé aux formations, par questionnaire écrit sur leur utilisation des outils construits. Les 99 questionnaires rentrés ont été traités.

Le tableau ci-dessous présente les taux d'utilisation par outil.

Outils	Nombre de personnes l'utilisant «très souvent» ou «souvent» (N=99)
MOF	41
Situation d'apprentissage	58
Carnet de l'élève	40
Guide d'évaluation	43

Les enseignants ont également été interrogés sur les conditions nécessaires pour implanter ces outils dans une pratique quotidienne.

Du traitement des réponses reçues ressort les premiers constats qualitatifs suivants :

- les outils sont en voie de bonne utilisation, mais du chemin reste à faire;
- la «pertinence» des outils ne constitue pas à elle seule une garantie d'utilisation. En parallèle, d'autres conditions<sup>14</sup> structurelles et organisationnelles devront être rencontrées pour assurer un plus large recours à ces outils;
- l'implantation d'outils pédagogiques requiert un apport de l'ensemble de la communauté éducative.

---

Pour obtenir plus d'informations sur cette communication :  
[B.BenLamine@ulg.be](mailto:B.BenLamine@ulg.be)

---

<sup>13</sup> La démarche mise en place par le SME, les outils utilisés et les résultats obtenus figurent de manière explicite dans le rapport d'activités (B.Ben Lamine, Service de Méthodologie de l'Enseignement de l'Ulg, [Décembre 2003]).

<sup>14</sup> L'explicitation de ces conditions figurent dans le rapport d'activités cité précédemment.